



Ensemble

Saint-Antoine Sainte-Sophie

* POURQUOI ?

Délivré conjointement par le Ministère de l'écologie, de l'Énergie, du Développement Durable de la Mer, en charge des transports, et par l'Éducation Nationale, le Brevet d'Initiation Aéronautique, BIA, est un excellent **moyen de découvrir le monde de l'aviation et tous les métiers** qui s'y rapportent afin de pouvoir mieux **décider de son orientation scolaire**.

* POUR QUI ?

Le BIA est ouvert à toutes et à tous ! Pour les élèves qui ont déjà un **projet professionnel aéronautique**, il permet de leur fournir de **solides connaissances** et de les mettre en relation avec des professionnels de l'aviation.

Pour les élèves indécis, il permet d'**enrichir leur culture générale**, de valoriser leur CV et de leur ouvrir les yeux sur des métiers auxquels ils n'auraient pas pensé.

Le BIA peut **révéler une passion** ! C'est une **occasion unique** de pouvoir prendre la place du pilote pendant 1h et de découvrir les sensations du pilotage...mais aux commandes d'un avion !

Premier cours

Mercredi 28 septembre à 14h45

Tarifs de la formation :

160€ comprenant le vol d'une heure en cours de formation.

Avec un acompte de 40€ par chèque (à l'ordre de OGEC Saint-Antoine Sainte-Sophie)

Modalités d'inscription :

Inscription auprès du professeur principal

Lettre de motivation



22 rue Curie 02110,
Bohain

03.23.07.53.53

contact@edu-steso.fr
www.st-antoine-ste-sophie.fr

FORMATION BIA



* Objectifs

- donner plus de sens à la formation scolaire ;
- aborder les différentes facettes du domaine aéronautique et spatial ;
- découvrir les filières menant aux carrières de ce secteur dans lequel il existe des débouchés variés.

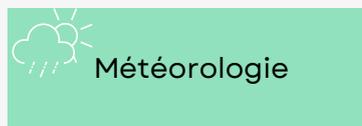
Ainsi, un élève suivant une préparation au BIA trouvera souvent des facteurs de motivation et des éléments pour élaborer un projet personnel d'orientation.

* Organisation de la formation



40 heures de cours, dispensées les **mercredis après-midi**, de 14h45 à 16h50, au sein de l'établissement.

Le programme se compose de 6 chapitres :



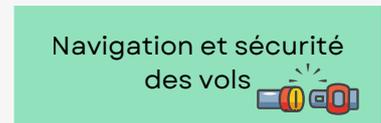
Météorologie



Aérodynamique et
mécanique du vol



Connaissance et
aéronefs



Navigation et sécurité
des vols



Histoire de l'aéronautique
et de l'espace



Anglais aéronautique

Modalités d'évaluation :

L'examen se déroule en fin d'année, c'est une épreuve écrite obligatoire, d'une durée de 2h30, sous la forme d'un QCM, noté sur 20.

100 questions qui portent sur 5 thèmes :

- **Météorologie et aérologie** : 20 pts
- **Aérodynamique, aérostatique du vol** : 20 pts
- **Etudes des aéronefs et des engins spatiaux** : 20 pts
- **Navigation, réglementation, sécurité des vols** : 20 pts
- **Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial** : 20 pts.

Epreuve écrite **facultative** (QCM Anglais) notée sur 20, durée de 30min.



Validation :

La note **moyenne exigée** pour validation de l'examen est de **10/20**. La note de "0" est éliminatoire pour toutes les épreuves à l'**exception** de l'épreuve facultative d'**anglais**.

Perspectives Post-formation :

Le BIA ne permet pas de voler, néanmoins, par son obtention, toutes les fédérations (vol moteur ou vol à voile) **favorisent l'apprentissage du pilotage** par des bourses ou aides.

De plus, le BIA est **reconnu pour la formation du pilote ABL** (Autorisation de Base LAPL).

Le BIA **facilite aussi l'accès aux différentes formations aéronautiques**.

